

ᓂᐱᐢᐢ ᐱᐱᐢᐱᐢ

NIBIISCHII
ᐢᐢᐢᐢᐢᐢᐢᐢ



LAC ROBINEAU

ᓂᐱᐢᐢ ᐱᐱᐢᐱᐢ

PETIT LAC À LA CHASSE AU HUARD EN BATEAU

GUIDE D'INFORMATION



HÉBERGEMENTS



CAMP PROSPECTEUR MÛS J^o

2 grands camps Mûs 3,5 x 6 m (12' x 20') isolés pour 6 personnes, équipés de 2 lits superposés en bois (matelas double en bas et simple en haut) draps contours et oreillers avec taies, une table avec 6 chaises, réfrigérateur et congélateur électrique, vaisselles (8 couverts) avec poêlons, chaudrons, cafetière et grille-pain, ustensiles, matériel pour laver la vaisselle, comptoir et rangement, chauffage au bois (bois inclus).

Les camps sont équipés pour fonctionner avec de l'électricité. Une génératrice est nécessaire pour utiliser les équipements électriques à l'intérieur. Il n'y a pas d'eau courante dans le camp, mais le lac Robineau, situé à proximité, fournit une source d'eau.

À l'extérieur des camps: Abri moustiquaire avec table à pique-nique, réchaud à propane (propane non inclus), foyer extérieur, table/évier extérieur, toilette sèche, BBQ.

* Photo à titre d'exemple



CANOT-CAMPING

Circuit aménagé au lac Robineau

Le site du lac Robineau est un point de départ et d'arrivée pour le canot-camping.

Les visiteurs peuvent croiser sur les points d'eau des pêcheurs cris exerçant leurs activités traditionnelles

(Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)).

Nous vous prions d'être courtois et vigilants, il se peut que des filets soient encore en utilisation au printemps.

Le camping est voisin de camps autochtones familiaux.

Il est interdit d'utiliser les camps autochtones sur l'ensemble du territoire.

Merci de ne jamais obstruer l'accès au site et à l'eau.



PRINCIPE SANS TRACE (LEAVE NO TRACE)

Le principe de tourisme sans trace a pour but de prévenir et de minimiser les répercussions des activités récréatives en diminuant les dommages causés par les diverses activités ainsi qu'en promouvant des principes de courtoisie et d'hospitalité envers les autres visiteurs et l'environnement.

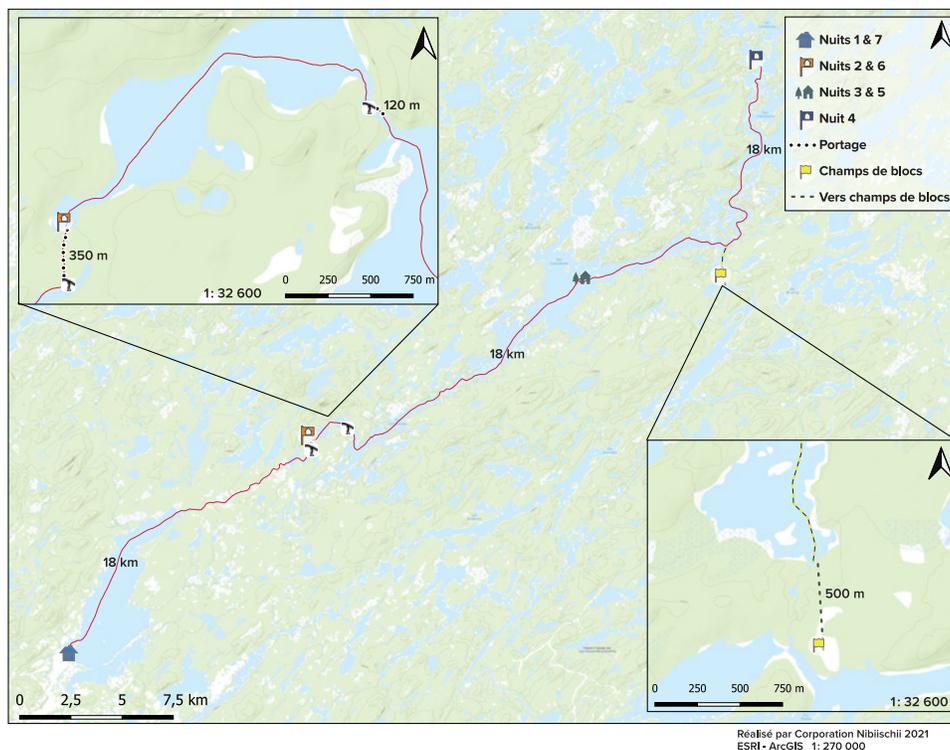
Il s'agit de faire preuve de jugement en préparant en avance le séjour, en choisissant de bons endroits pour les campements, en se débarrassant des déchets de façon appropriée et en évitant de perturber la flore et la faune.

Pour plus de détails, consultez le www.sanstrace.ca/principes.



CIRCUIT DE 7 JOURS EN CANOT-CAMPING

DÉPART DU LAC ROBINEAU



Pour plus d'informations, référez-vous au guide de canot-camping et communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

MATÉRIEL À APPORTER



- Droit d'accès au territoire
- Balise de géolocalisation
- Veste de flottaison individuelle
- Corde
- Couverture d'urgence ou sac bivouac
- Sifflet
- Trousse de premiers soins
- Lampe de poche et frontale
- Couteau de poche, outil multifonction
- Petite scie pliante
- Allumettes, briquet, allume feu,
- Contenant anti-ours ou matériel pour installer « un sac à ours »
- Nourriture en quantité suffisante
- Filtre à eau
- Gourde pour l'eau potable
- Gamelles, ustensiles, tasses, assiettes
- Réchauds et combustibles
- Boussole
- Carte topographique
- GPS, téléphones cellulaires avec cartes téléchargées hors ligne
- Sac de couchage
- Tente
- Matelas de sol
- Chapeau, casquette
- Imperméable
- Chaussure adéquate
- Vêtements respirants et chauds
- Tuque, gants
- Pelle pour besoin
- Protection solaire, lunette de soleil
- Savon biodégradable
- Sacs pour rapporter les déchets

ATTENTION: Cette liste n'est pas exhaustive et doit être adaptée en fonction de vos propres besoins.

À VOTRE ARRIVÉE

ARRIVÉE



> À PARTIR DE 13 h

Accueil:

Directement à l'accueil Rupert
Ouvert de 7h45 à 16h, du lundi au samedi,
de juin à septembre

Services:

Location de moteur possible au camping
de la baie Pénicouane 7 jours/7 de juin à septembre

Localisation:

180 km de Chibougamau – tourner à droite au km 132
de la route du Nord, suivre la signalisation sur 26 km.



Accès:

Route d'accès de 26 km,
vitesse maximale d'environ 40-50 km/h



L'eau sur le site est non potable. Il est recommandé de la faire bouillir une dizaine de minutes.



Les chiens sont interdits dans tous les bâtiments de la réserve faunique, excepté les chiens-guides et d'assistance dûment identifiés. Les autres animaux domestiques sont interdits en tout temps.



Il est strictement interdit de fumer dans tous les bâtiments, y compris les lieux d'hébergement et les unités locatives.



En raison de l'éloignement géographique des réserves fauniques AAMW, le territoire n'est pas couvert par le réseau cellulaire. Ces contraintes de communication et l'éloignement des centres hospitaliers et des services d'urgence peuvent occasionner d'importants délais lorsqu'une intervention d'urgence est requise.



Il est suggéré d'apporter votre propre dispositif de communication d'urgence.



Il est strictement interdit de circuler en VTT (véhicule tout-terrain) dans les réserves fauniques.



L'utilisation de motomarines est strictement interdite sur tous les plans d'eau.

RAPPEL POUR UN SÉJOUR SÉCURITAIRE ET RESPONSABLE

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. **Vous devez donc toujours vous assurer de posséder les compétences et habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie.** Il est très important de prendre conscience des risques inhérents à cette activité, de connaître et de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés, lorsque requis.

Référez-vous au plan de gestion du risque disponible sur le site Web à l'adresse nibijschii.com

QUIÉTUDE ET RESPECT

Merci de respecter la tranquillité et les infrastructures sur le site. Les bâtiments présents sur le site appartiennent à la famille Neeposh et ne sont donc pas à la disposition des visiteurs. Merci de respecter les lieux. Merci également de ne pas utiliser les génératrices entre 22 h et 7 h.

PÊCHE



REMISE À L'EAU

La pêche avec remise à l'eau est obligatoire pour le lac Robineau et les cours d'eau environnants du secteur.

La consommation de poissons est permise sur place seulement. Tous les poissons, remis à l'eau et consommés, devront être déclarés sur le registre des captures de chaque groupe de pêcheurs.



Embarcations fournies avec le forfait du camp

prospecteur Mûs: 2 verchères et 2 canots (moteurs non inclus).

Verchère en fibre de verre, capacité jusqu'à 15 HP à pied court.

Vous devez apporter votre propre moteur ou en faire la location à la baie Pénicouane (à prévoir lors de la réservation). Il y a aussi à votre disposition 2 planches à pagaie sur place.

Équipements de sécurité

Des vêtements de flottaison individuels de taille adulte sont mis à votre disposition ainsi que des dispositifs de propulsion manuelle. Pour les enfants en bas âge, prévoyez apporter vos propres vestes de flottaison convenant à leur taille.

La trousse de sécurité nautique est obligatoire selon la réglementation fédérale. Incline avec les embarcations.



Sur l'eau:

- N'oubliez pas que **la navigation sur de grands plans d'eau non balisés requiert une attention constante**, puisque les affleurements rocheux sont nombreux et que les conditions météorologiques peuvent rapidement changer et devenir dangereuses.
- Afin d'éviter les bris, les moteurs à **pied court** sont fortement recommandés.

ATTENTION PÊCHEURS! Les droits d'accès sont délivrés à la journée. Ils sont donc valides à compter de l'heure de délivrance le jour d'arrivée **jusqu'à 23 h 59**. Un droit d'accès par jour doit être acquis pour chaque jour de pêche.

ÉVITER LES INFRACTIONS

- › Remettre **ses prises à l'eau**
- › Avoir une copie du **droit d'accès** au plan d'eau sur soi et visible dans son véhicule
- › Avoir son **permis de pêche** sur soi en tout temps
- › Porter un **vêtement de flottaison individuel** (VFI)
- › Avoir une **trousse de sécurité nautique** dans son embarcation
- › Avoir sa **carte de conducteur d'embarcation de plaisance** avec soi dans son embarcation



Tel que stipulé par le règlement sur les réserves fauniques, toute personne qui pratique l'activité de pêche doit, à sa sortie de la réserve faunique, faire rapport de cette activité à l'endroit déterminé à cette fin en y indiquant ses captures quotidiennes. Toute dérogation à ce règlement constitue une infraction et est passible d'une amende minimale de 250 \$.

AVANT DE PARTIR

DÉPART



› **AVANT 12 h**

Propreté: Des frais de ménage de 100 \$ pourront être facturés aux clients ne laissant pas les lieux propres.

Veillez rapporter vos déchets dans les conteneurs appropriés.



Disposez des carcasses de poissons de façon appropriée pour éviter d'attirer la faune sur les lieux.

TERRITOIRE

Puisqu'il comporte plus de 5 000 lacs, il est très difficile d'assurer un accès de qualité et une mise à jour de l'information pour tous les plans d'eau.

Plusieurs utilisateurs occupent le territoire et y circulent, ce qui peut accélérer la détérioration des chemins. Ainsi, il n'est pas possible de garantir l'état des chemins et des espaces de mise à l'eau. L'accès se fait aux risques et périls du client.

Le droit d'accès est non remboursable.



ACCUEIL RUPERT

1584, route 167 Nord, C. P. 38 – (km 252)

Chibougamau (Québec) G8P 2K5

Téléphone: 418 748-7748

DE JUIN À SEPTEMBRE

Ouvert de 7 h 45 à 16 h, du lundi au samedi

HORS SAISON

Les réponses aux messages téléphoniques et aux courriels se font les mercredis, de 8 h 30 à 16 h

Siège social: C. P. 2380, Mistissini QC G0W 1C0

Réserve faunique Albanel Mistassini Waconichi

@nibiischii • info@nibiischii.com

www.nibiischii.com

Les informations mentionnées dans le présent guide peuvent être modifiées sans préavis

CARTE D'ACCÈS

